

➤ Informations du secrétaire

Suite à la demande d'expertise économique du mois de mai, le cabinet d'expertise finalise son travail. La commission économique se réunira le 20 juin pour analyser les éléments fournis par l'entreprise.

Afin que tous les élus aient une vision des activités sociales planifiées sur l'année, est publié un tableau prévisionnel. N'y est pas indiquée l'opération chèques vacances votée le 18 mai. Celle-ci commencera d'ici la fin du mois de juin. Les inscriptions se feront jusqu'au 15 septembre et les chèques vacances seront délivrés en avril 2018.

➤ Avenants au règlement intérieur.

Le projet d'avenant au règlement intérieur, discuté lors du dernier bureau, n'ayant pas pu être publié à temps pour que tous les élus puissent en prendre connaissance ce point est reporté au prochain CE.

➤ Budget révisé

Sont fournis aux élus le dernier budget révisé ainsi que le compte rendu de la commission. Le président de la commission budget, Monsieur Georges LORIOT présente le dossier. L'ensemble des modifications demandées lors du CE du mois d'avril ont été prises en compte.

**Vote : Pour 6 UNSA - Abstention 2 CFTD 2 CGT 1 FO**

➤ Présentation de la synthèse des rapports annuels d'activités des médecins du travail du périmètre I&P

Au cours de l'année 2016, la médecine de travail a été réalisée dans 36 centres. Les locaux sont corrects mais certains ne sont pas accessibles PMR. 2 médecins ont quitté l'entreprise en 2016. Le rapport est basé sur les comptes rendus de 16 médecins sur 24. On peut constater un faible nombre d'agents en surveillance médicale renforcée. Les médecins ont des problèmes de mise à jour du logiciel Centr@I. A remarquer la mise en œuvre de PREVEXPRESS. Le personnel infirmier accompagne les médecins dans leurs missions quotidiennes. Il y a toujours des incohérences dans les tableaux liées aux chiffres erronés fournis par Centr@I. Ce problème est récurrent et sera remonté à Optim'Services. La médecine du travail est très vigilante sur les réorganisations génératrices de risques psycho-sociaux.

La direction précise que le forfait en jours tel que mis en place par l'entreprise bénéficie d'un accompagnement spécifique et que tout sera fait pour qu'il y ait un impact positif pour les agents.

- Consultation pour nomination d'un médecin du travail au cabinet médical de TOURS

Suite au départ du Dr YESOU, l'entreprise propose la reprise des agents par le Dr CATTIAU qui prendra un poste à plein temps. Il suivra tous les agents du PRI de Tours, du siège et de l'Agence Projets.

**Vote à bulletin secret : Pour 10 – Abstention 1**

***Consultation annuelle sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi***

- Présentation du Rapport Situation Comparée Hommes Femmes I&P 2016

Présentation par M. Franck Varennes du rapport de M. Arnaud EMORINE, président de la commission égalité professionnelle.

Il y a un effort de féminisation à I&P. De nombreuses actions sont prises à I&P envers les femmes techniciennes et ingénieures. Beaucoup de femmes sont à temps partiel par rapport à l'ensemble de la population. L'écart de rémunération est plus élevé chez les contractuelles que chez les cadres permanents. La commission a noté des points positifs mais aussi des points négatifs.

Mme Boucher, Présidente du CE, précise que I&P a embauché 29% d'ingénieures alors que le ratio est de 21% d'ingénieures à la sortie des écoles. Un effort va être fait par l'entreprise pour la rémunération des annexes C.

**Vote : Abstention 11**

- Présentation du Bilan Temps Partiel I&P.

Il n'y a pas de commission au niveau du CE mais un comité de suivi. Quelques chiffres clés du document : il y a 333 agents qui sont à temps partiel 130 hommes et 176 femmes en temps partiel choisi, le reste en CPA.

Les CPA ont amené 4 décisions de compensation en recrutement interne et 3 en recrutement externe.

**Vote Pour 6 UNSA 2 CFTD - Abstention 2 CGT 1 FO**

- Présentation des rapports annuels faisant le bilan de la situation générale de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail et des PACT Programmes Annuels de Prévention des risques professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail.

Présentation du compte-rendu de la commission réalisé par son président M. Franck MENAY. Il est demandé que les PACT soient rédigés avec plus de rigueur. Il faut faire une formation des présidents de CHSCT. Des améliorations sont à amener sur les différents processus.

M Arnaud MORICEAU intervient en téléconférence sur les PAPACT et les bilans CHSCT. Il faut avoir conscience qu'on est dans une année de transition et qu'il y a des axes de progrès. L'objectif est que l'on obtienne des résultats homogènes. Il y a eu beaucoup de dysfonctionnements dans le logiciel mais on devrait bientôt arriver à un PAPACT fluide. L'entreprise prend en compte les différentes remarques et fera le nécessaire. Par exemple les actions commencées sur Limoges seront suivies par Bordeaux. La commission émet un avis favorable sur les PAPACT.

**Vote : Pour 6 UNSA 2 CFTD - Contre 2 CGT - Abstention 1 FO**

M MENAY prend la parole sur les bilans CHSCT. La commission fait remarquer que les bilans CHSCT doivent aussi être écrits avec plus de rigueur. Concernant les accidents de travail, le bilan est plutôt satisfaisant avec 10 accidents en moins. Néanmoins concernant d'autres points, la commission émet un avis défavorable sur les bilans CHSCT.

**Vote Contre 11.**

- Information obligatoire sur le bilan de l'utilisation de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC)

L'ensemble des documents ont été transmis dès réception à la Commission Information et Aide au Logement. La commission est prévue à se tenir au cours du second semestre. L'agence logement ne participe plus en plénière du CE. Il faut désormais organiser la CIAL dans ses locaux. L'agence logement souhaite d'ailleurs l'organisation d'une seule CIAL pour tous les CE.

L'entreprise note les questions des élus et les transmettra à RH Logement.

- 6. Questions posées par les élus : Alimentation de la Base de Données Economiques et Sociales (BDES)

Est mise à la disposition des élus la liste de toutes les données qui doivent être stockées dans la Base de Données Economiques et Sociales.

La réponse donnée est très satisfaisante.

A Saint Denis, le 19 juin 2017.

Frédéric STUNER,  
Secrétaire du CE I&P

